

PROCEDE D'EVALUATION PERMIS A1/A2

A) Modalités de prise en compte de situations de handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous invitons à nous le faire savoir dès notre 1er rendez-vous. Selon la nature du handicap, nous étudierons ensemble les possibilités de suivre la formation dans notre établissement.

Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos besoins, nous vous aiderons à trouver un établissement spécialisé qui sera parfaitement adapté pour vous accueillir et garantir une formation adaptée. Nous vous accompagnerons dans la démarche d'orientation et de mise en relation.

L'évaluation de départ, qu'est-ce que c'est ?

L'évaluation est obligatoire pour toute personne souhaitant commencer une formation pratique au permis B (Art. R. 245-2 du Code de la route). Il s'agit d'une obligation de l'auto-école (décret du 26 décembre 2000). L'évaluation de départ est à réaliser avant le début de la formation de l'élève, dès son inscription et doit avoir lieu avant la signature du contrat. Cette évaluation est payante et jointe à au contrat des élèves à leur arrivée dans l'auto-école. Le contrat précise également la date et la personne ayant fait réaliser à l'élève l'évaluation sur tablette.

L'évaluation de départ correspond à l'étape pendant laquelle les connaissances théoriques et les aptitudes pratiques vont être évaluées. Son objectif est d'estimer le volume d'heures moyen de conduite nécessaire à la formation (minimum 20 h). Elle permet de faire le point sur le niveau de l'élève. Néanmoins cela reste une estimation et le nombre d'heures pourra varier en fonction de l'implication, du rythme d'apprentissage et de la régularité du travail de l'élève.

Cette évaluation permettra de proposer un parcours de formation adaptée au profil de l'élève et sera accompagnée d'une proposition chiffrée.

Quels sont les items évalués ?

- Capacités et connaissances sensori-motrices
- Capacités de compréhension et de traitement
- Aspects émotionnels et affectifs
- Facteurs de volonté
- Capacité de perception, d'analyse et de décision
- Capacité d'attention et de mémoire de travail

Quels sont les moyens utilisés ?

L'évaluation de départ se déroule sur un logiciel validé par le ministère (ENPC) sur tablette informatique dans le local de l'auto-école. La durée de l'évaluation est d'environ 30 minutes.

A l'issue de l'évaluation, le logiciel établit un bilan en deux exemplaires signés par l'établissement, le formateur, l'élève et les parents pour les personnes mineures. En cas d'insatisfaction, il est possible de faire une nouvelle estimation. Il est joint en annexe dans le contrat de l'élève.

Vous trouverez à la page suivante un exemple de bilan d'une évaluation sur tablette.

BILAN DE L'ÉVALUATION DE DÉPART

réalisée le 08/03/2022

RAYAN NEKOUL

Né(e) le 15/09/1996

A2



	NIVEAU				POINTS	
	Totaux	Satisfait	Peu	Insuffisant	Acquis	Perdu
CAPACITÉS et CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES (HABILITÉS)	😊	😊	😐	😞	13 / 23	3 / 4
Capacité de transfert sensori-moteur					8 / 13	
Connaissances de procédures sensori-motrices					4 / 6	
Capacités d'équilibre					1 / 4	3 / 4
CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT	😊	😊	😐	😞	2 / 4	1 / 3
Capacité de transfert cognitif					0 / 1	
Capacité d'auto-évaluation					2 / 3	1 / 3
ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS	😊	😊	😐	😞	4 / 6	0 / 6
Intérêt pour la conduite et l'apprentissage					1 / 2	0 / 1
Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire, valorisation					1 / 2	0 / 2
Réaction à l'échec, besoin de soutien					1 / 1	0 / 1
Image de soi (Facilité à apprendre)					1 / 1	0 / 2
FACTEURS DE VOLONTÉ	😊	😊	😐	😞	5 / 5	0 / 2
Sentiment d'auto-efficacité					3 / 3	0 / 1
Motivation pour la formation à la conduite					2 / 2	0 / 1
CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ANALYSE ET DE DÉCISION	😊	😊	😐	😞	10 / 20	3 / 20
Capacité de perception et de sélection d'indices					1 / 4	0 / 4
Capacité de compréhension de situation					3 / 4	0 / 4
Capacité de prévision et d'anticipation					3 / 4	0 / 4
Capacité d'évaluation de distances et de vitesses					2 / 2	0 / 2
Capacité décisionnelle					0 / 2	0 / 2
Capacité visuo-spatiale					1 / 2	1 / 2
Capacité de traitement (temps de réaction et de traitement)					0 / 2	2 / 2
CAPACITÉS D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL	😊	😊	😐	😞	5 / 10	2 / 10
TOTAL					39 / 68	9 / 45

Volume horaire prévisionnel **25 à 30 heures**

Nom de l'enseignant : _____

Numéro d'autorisation d'enseigner : _____

Fait le _____ en deux exemplaires dont un pour l'élève

Cachet de l'auto-école

Signature du formateur

Signature de l'élève

Signature des parents
(pour les mineurs)

AUTO ÉCOLE CARAVELLE

158 avenue berthelot 69007 Lyon - Email : autoecolebalzac07@gmail.com

APE :

AUTO MOTO ECOLE CARAVELLE

158 Avenue Berthelot

69007 LYON

TÉL. 04 72 72 05 92

SIRET : 832 178 891 00020

AGRÈMENT : E18069C0110

AUTO MOTO ECOLE BALZAC

313, rue Garibaldi

69007 LYON

Agrément : E1806900060

Siret : 832 178 891 00012